



# Dimanche 26 mai 2019

## Course en ligne Jeunes et adultes

&

## Finale du Trophée régional Ile-de-France



Sur le lac des Ciments de la base fédérale  
FFESSM-Île de France de Beaumont sur Oise

Compétition organisée par  
la Commission Régionale de Nage en Eau Vive d'Île-de-France



**Il est demandé aux compétiteurs de s'organiser en termes de covoiturage pour rentrer dans la base, s'organiser sur le parking de l'Intermarché situé à proximité.**

**L'entrée sur la base fédérale nécessite de respecter un créneau horaire, car celle-ci est un lieu privé et fermé. Les compétiteurs devront arriver entre 8h00 et 8h45.**

**Adresse : 89, rue St Roch – rond-point du Métronome – 95260 Beaumont S/Oise**

**Passé ce délai, l'entrée sera fermée aux compétiteurs.**

## **PROGRAMME**

### ▪ **08 h 00 : Inscriptions - Accueil - Confirmation des inscriptions**

Une préinscription peut être faite par mail mais celle-ci ne sera valable qu'à réception de la feuille d'inscription accompagnée du règlement qui est à adresser à Jocelyne CLEMOT **avant le 18 mai**, à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. **Toute inscription est due.**

### ▪ **09 H 00 : Clôture impérative des inscriptions. Attention, aucune inscription sur place.**

Ne pas oublier de vous munir :

- de la licence 2019,
- d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la NEV en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition, rédigé par tout médecin ou de la carte d'identité fédérale comportant le visa médical.
- Si l'assurance complémentaire individuelle a été souscrite auprès d'un autre organisme que la FFESSM (Cabinet Lafont), il est **obligatoire** de présenter ladite **attestation mentionnant la couverture de l'activité « Nage en Eau Vive en compétition »**.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée aux compétiteurs en complément de justificatif.

- Pour les mineurs, en plus des documents ci-dessus, une autorisation parentale de participation à la compétition NEV.

### ▪ **09 h 30 : Briefing.**

Le briefing aura lieu près des jetées de mise à l'eau.

### ▪ **10 h 00 : Mise à l'eau et départ des catégories à partir des cadets.**

La mise à l'eau est autorisée après la remise des dossards et le contrôle du matériel.

Le départ sera donné à **10 h 00**.



Un temps maximum de 1h30 à compter du « top départ » est donné pour effectuer le parcours. Tout nageur n'ayant pas franchi la ligne d'arrivée ne sera pas classé et pourra être sorti de l'eau.

### ▪ **11 h 30 : Mise à l'eau et départ des catégories jeunes.**

**Une course jeune prenant en compte un seul tour du plan d'eau sera effectuée** pour les catégories poussins, benjamins et minimes. Pouvant être accompagnés par des adultes.

## REMISE DES DOSSARDS / MATERIEL / CONTRÔLE DU MATERIEL

Les dossards seront remis lors de la confirmation des inscriptions aux chefs d'équipes. Le contrôle du matériel se fera avant la mise à l'eau. Le jury de compétition interdira le départ d'engins jugés dangereux, non conformes ou inadaptés.

Tout flotteur non conforme, ayant échappé au contrôle initial, entraînera systématiquement la disqualification du nageur.

## SECURITE

Elle sera assurée par des embarcations accompagnatrices sur le parcours.

## REMISE DES RECOMPENSES

- **14 h 00** : Une collation et la remise des récompenses sont prévues en salle, ou selon les conditions climatiques, en extérieur.

**Les horaires sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modulés sous réserve du nombre de compétiteurs.**



## **Droit à l'image**

Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces photos et vidéos, merci de nous le faire savoir, votre visage sera flouté. Vous avez la possibilité de nous faire part de votre choix en le signalant sur la fiche d'inscription.

---

---

## LE PARCOURS

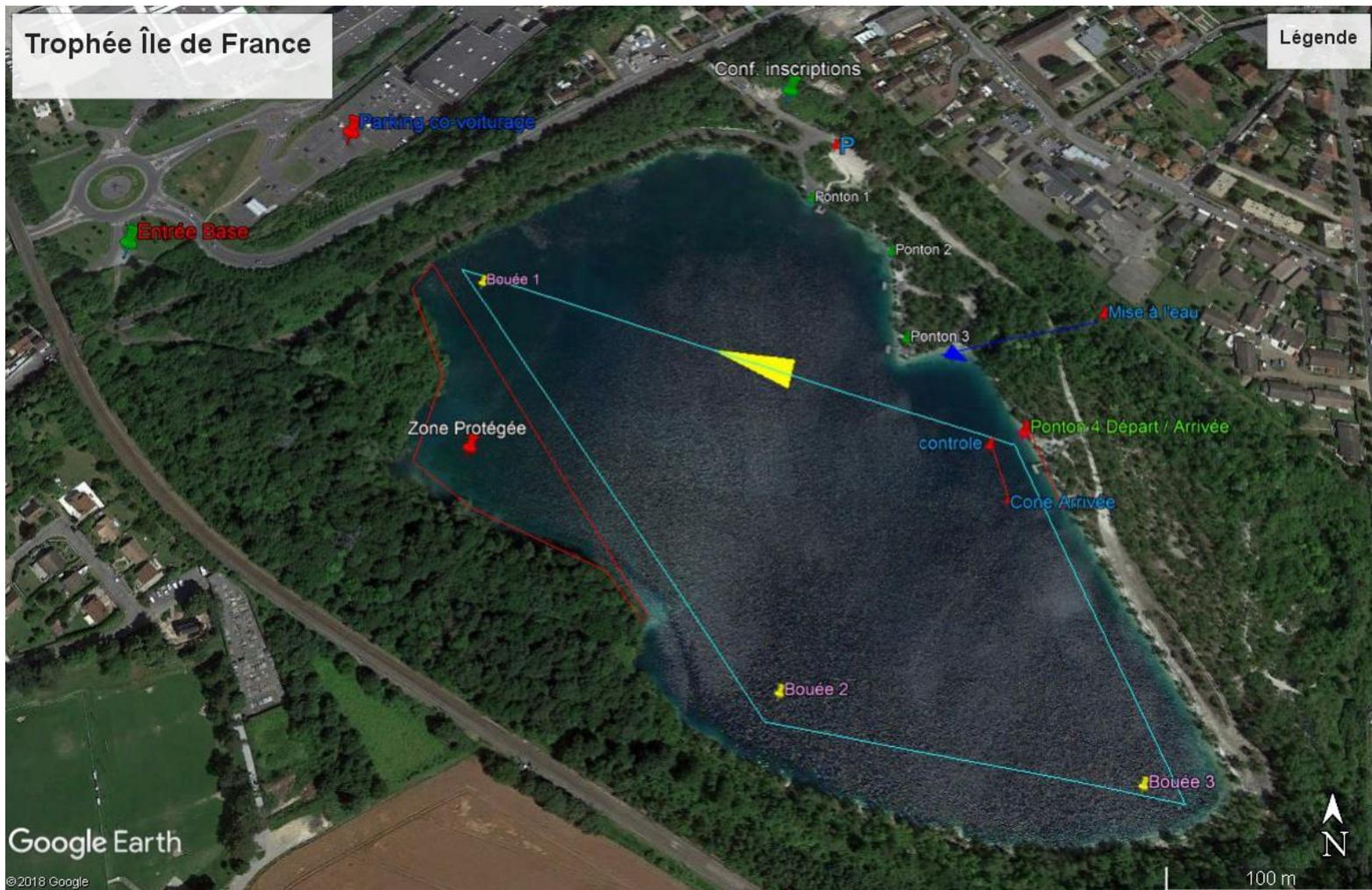
Environ 3,500 km.

Le départ se fera entre le ponton n° 4 situé à environ 250m du parking intérieur de la base et une bouée qui matérialisera la ligne de départ.

Trois tours de lac dans le sens **contraire** des aiguilles d'une montre en direction de l'entrée de la base pour faire le tour de l'étang matérialisé par trois bouées et la ligne de départ, nécessité de franchir à chaque tour la ligne d'arrivée définie par un cône et un entonnoir, pour le pointage des tours.

L'arrivée se fera impérativement dans l'entonnoir prévu à cet effet.

**Plan du parcours sous réserve de modification.**



## REGLEMENT

Il est fait application du règlement compétition du Trophée Île-de-France course en ligne en vigueur, reproduit en fin de dossier. Quelques rappels :

Les compétitions régionales présent en compte pour 2019 sont :

- Le Ridet du 21 octobre 2018
- Viry Châtillon du 25 novembre 2018
- Beaumont S/Oise du 1<sup>er</sup> mai 2019

Il sera pris en compte les deux meilleurs résultats de ces manifestations en cumul de points, le premier marquant 1 point, le second 2 points et ainsi de suite auxquels se rajoutera les points acquis lors de la finale.

**Pour la compétition du 26 mai, deux classements seront effectués : un pour la course en ligne et le second concernera le trophée d'Île-de-France.**



**INSCRIPTION COMPETITION**

<i>Désignation</i> <b>EPREUVE</b>	<b>Course en ligne et Finale du Trophée ÎDF</b> <b>26 mai 2019 – Base Fédérale Beaumont sur Oise</b> <b>Cadet / Junior / Sénior / Masters</b>
<i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	

**COORDONNEES CLUB**

NOM \_\_\_\_\_

---

n° d'affiliation \_\_\_\_\_

coordonnées (adresse, téléphone)

---



---

**CACHET CLUB**

**RESPONSABLE NEV**

NOM \_\_\_\_\_

tél. \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

signature

**CHEF D'EQUIPE\*** : (prénom & nom) \_\_\_\_\_  Candidat représentant des compétiteurs\*\*

*\* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. \*\* Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

**Droit à l'image** : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1							<input type="checkbox"/>
2							<input type="checkbox"/>
3							<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>							
4							<input type="checkbox"/>
5							<input type="checkbox"/>
6							<input type="checkbox"/>
7							<input type="checkbox"/>
8							<input type="checkbox"/>
9							<input type="checkbox"/>
10							<input type="checkbox"/>
11							<input type="checkbox"/>
12							<input type="checkbox"/>
13							<input type="checkbox"/>
14							<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_ JF1 :  oui -  non

Autre(s) personne(s) : \_\_\_\_\_

**Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.**

ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €**

à l'ordre de : **FFESSM CR NEV IDF** avant le : **18 mai 2019**

fiche à renvoyer à : **Jocelyne CLEMOT** e-mail : [jc.nev@orange.fr](mailto:jc.nev@orange.fr) Tél. : **06.86.82.57.59**

adresse : **73, route de Baillon 95270 CHAUMONTEL**

## INSCRIPTION COMPETITION

<p><i>Désignation</i></p> <p><b>EPREUVE</b> <i>Date – Lieu</i></p> <p><i>Catégories</i></p>	<p><b>Course en ligne jeunes</b></p> <p><b>26 mai 2019 – Base Fédérale Beaumont sur Oise</b></p> <p><b>Poussin / Benjamin / Minime</b></p>
---	--

COORDONNEES CLUB
NOM _____
_____
n° d'affiliation _____
<i>coordonnées (adresse, téléphone)</i>
_____
_____

CACHET CLUB
-------------

RESPONSABLE NEV
NOM _____
tél. _____
e-mail _____
<i>signature</i>

**CHEF D'EQUIPE\*** : (prénom & nom) \_\_\_\_\_  Candidat représentant des compétiteurs\*\*

*\* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. \*\* Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

**Droit à l'image** : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>
11						<input type="checkbox"/>
12						<input type="checkbox"/>
13						<input type="checkbox"/>
14						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_ JF1 :  oui -  non

Autre(s) personne(s) : \_\_\_\_\_

**Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.**

ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **6 €** x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

à l'ordre de : **FFESSM CR NEV IDF** avant le : **18 mai 2019**

fiche à renvoyer à : **Jocelyne CLEMOT** e-mail : [jc.nev@orange.fr](mailto:jc.nev@orange.fr) Tél. : **06.86.82.57.59**

adresse : **73, route de Baillon 95270 CHAUMONTEL**



**AUTORISATION PARENTALE**

**Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive**

Type :

- |  |                                 |                                 |   |   |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> <b>Course en ligne</b> | <input type="checkbox"/> Slalom | <input type="checkbox"/> Raid   | <input type="checkbox"/> Nage Orientation | <input type="checkbox"/> Nage Acrobatique |
| <input type="checkbox"/> Rassemblement                     | <input type="checkbox"/> Stage  | <input type="checkbox"/> Examen | <input type="checkbox"/> Formation        | <input type="checkbox"/> Réunion          |

Genre de manifestation : **Course en ligne**

Lieu : **Beaumont sur Oise (95)**

Date : **26 mai 2019**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame \_\_\_\_\_

Domicilié au \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :  Père  Mère  Responsable légal ou tuteur

Autorise :  mon fils \_\_\_\_\_

ma fille \_\_\_\_\_

l'enfant \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

À participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE :**



## Règlement Trophée Île-de-France Course en Ligne

### REGLEMENT

#### 1 – Pratique de la course en ligne

La pratique de la course en ligne s'effectue sur des rivières n'excédants pas la classe II ou sur des plans d'eau, implique que le nageur s'aide d'un flotteur de nage en eau vive (cf. Art. 5) et qu'une partie de son corps soit dans l'eau. La propulsion s'effectue uniquement à l'aide des jambes, chacune d'elle étant munie d'une palme. (La propulsion à l'aide des bras est interdite).

#### 2 – Compétiteurs

Pour prétendre concourir, les participants doivent posséder et remettre lors de chaque compétition :

- La licence compétition de l'année en cours, valide du 15 septembre de l'année N au 14 septembre inclus de l'année N+1,
- d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la NEV en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition, rédigé par tout médecin ou de la carte d'identité fédérale comportant le visa médical,
- Une assurance complémentaire individuelle souscrite soit auprès de l'assureur de la FFESSM, soit auprès d'un autre organisme. Dans ce dernier cas, il est obligatoire de présenter l'attestation d'assurance mentionnant en toutes lettres qu'elle couvre l'activité « nage en eau vive en compétition ».
- Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée aux compétiteurs en complément de justificatif.
- S'acquitter des frais d'inscription prévus par l'organisateur des compétitions,
- Pour les mineurs, en plus des documents ci-dessus :
  - Une autorisation parentale de participation à la compétition NEV,
  - Une autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors de contrôle antidopage.

*« En matière de contrôle antidopage, il existe des dispositions spécifiques : si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage. »*

#### 3 – Équipement obligatoire

L'équipement obligatoire pour tous nageurs est composé de :

- Un flotteur (cf. Art. 5),
- Une combinaison et chaussons isothermiques adaptés,
- Une paire de palmes.
- Un dossard et / ou fanion d'identification

#### 4 – Flotteur

Le flotteur doit être insubmersible et répondre aux dimensions ci-dessous :

- Longueur comprise entre : 0,60 m et 1,60 m
- Largeur comprise entre : 0,40 m et 0,80 m
- Hauteur comprise entre : 0,20 m et 0,50 m (\*)

*(\*) La hauteur à prendre en compte va de la partie plane du dessus du flotteur (capot) et la partie la plus basse immergée. Ne sont pas pris en compte les éléments d'aisance rajoutés sur le flotteur (ex : poignée de maintien, etc) qui augmentent artificiellement sa hauteur.*

## **5 – Conformité**

Le jury de compétition interdira le départ d'engins jugés dangereux, non conformes ou inadaptés.

Tout flotteur non conforme, ayant échappé au contrôle initial, entraînera systématiquement la disqualification du nageur.

## **6 – Ligne de départ**

Pour les départs groupés, une ligne fictive doit être matérialisée.

Pour les départs individuels, une banderole doit indiquer la ligne de départ. En cas d'impossibilité de l'accrocher (trop grande largeur, absence d'arbre, ...) une porte de départ devra être installée.

## **7 – Contrôle du matériel**

Le contrôleur présent s'assure de la présence et de l'ordre des concurrents et contrôle leur matériel avant leur mise à l'eau.

## **8 – Starter**

Le départ devra être assuré par un starter accompagné d'un chronométrateur assisté d'un deuxième chronométrateur, et d'un contrôleur (matériel, présence du concurrent, appel, etc...).

## **9 – Détermination de l'ordre de départ**

Le départ peut être défini selon plusieurs critères

- Groupé,
- Départs différés Hommes / Femmes,
- Par groupes de nageurs aléatoires,
- Ordre par catégorie,

## **10 – Ligne d'arrivée**

Une banderole doit indiquer la ligne d'arrivée. En cas d'impossibilité de l'accrocher, une ligne fictive doit être matérialisée par des drapeaux bien visibles des concurrents, si possible un entonnoir d'arrivée matérialisé sera mis en place.

## **11 – Chronométrage**

Un chronométrateur, muni de deux chronomètres, enregistre le temps de chaque concurrent, et un secrétaire note les temps et les numéros de dossards dans l'ordre d'arrivée.

Le temps de chaque concurrent est pris lorsque la tête franchit la banderole ou la ligne matérialisant l'arrivée.

## **12 – Catégories d'âges**

Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Sénior	Masters M1 - M2 - M3 - M4
08/09 ans	10/11 ans	12/13 ans	14/15 ans	16/17 ans	18/34 ans	A partir de 35 ans par tranche de 10 ans

La catégorie d'âge d'un compétiteur s'obtient en soustrayant son année de naissance à l'année de la saison sportive en cours.

## **13 – Classement individuel**

Chaque compétition donne lieu à classement et affectation de points à chaque coureur. Les classements sont donnés à titre individuel.

Ces points sont utilisés pour le classement du Championnat d'Île de France.

Le classement est établi au temps, par catégorie et toutes catégories confondues (classement scratch).

Points : Sur la base du classement scratch, le nombre de points marqués par participant est de :

- 1 au premier,
- 2 au deuxième,
- 3 au troisième,
- etc...

## **14 – Classement Trophée d'Île-de-France**

Le classement est établi au nombre de points obtenus, par catégorie et toutes catégories confondues (classement scratch, Femme, Homme).

Sont pris en compte les 2 meilleurs résultats des 3 compétitions retenues en début de saison sportive, additionnés du ou des points obtenus lors de la finale.

Le nageur ayant cumulé le plus petit nombre de points sera titré dans sa catégorie.